

## Mouvements des femmes et représentation politique au Brésil (1980-1990) : le genre de la représentation

Elisabeth Souza Lobo

Volume 4, numéro 2, 1991

Unité/Diversité

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057652ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057652ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lobo, E. S. (1991). Mouvements des femmes et représentation politique au Brésil (1980-1990) : le genre de la représentation. *Recherches féministes*, 4(2), 75–86. <https://doi.org/10.7202/057652ar>

Résumé de l'article

Dans cette note, l'auteure examine la documentation brésilienne d'abord sur les mouvements sociaux et la participation des femmes à ces mouvements, s'attardant particulièrement à ceux basés sur des articulations particulières entre vie privée et pratiques publiques (clubs de mères, luttes urbaines, revendications de garderies, de logements, etc.). Elle tente ensuite de saisir, dans les travaux des années 1980, l'émergence des femmes comme sujets collectifs, en rapport avec les questions de citoyenneté et d'égalité des droits et dans leur représentation au sein des institutions politiques et syndicales. Elle en conclut qu'au Brésil, l'enracinement profond des femmes dans les mouvements sociaux ne s'est pas traduit en légitimité politique.

---

# NOTES DE RECHERCHE

---

## **Mouvements des femmes et représentation politique au Brésil (1980-1990) : le genre de la représentation**

Elisabeth Souza Lobo

Cette note<sup>1</sup> a pour objectif d'analyser les relations entre les formes de participation des femmes aux mouvements sociaux et les modalités de leur représentation politique. Ce problème soulève plusieurs questions, dont celle de repenser la signification des mouvements des femmes et de la participation de femmes aux différents mouvements sociaux au Brésil, à partir de la fin des années 1970 et pendant les années 1980, sous l'angle des rapports entre vie privée et vie publique. Il s'agit de répondre à une question clé : quels sont les facteurs à l'origine de la participation des femmes aux mouvements ? Il s'agit aussi de penser l'émergence de thèmes plus généraux comme celui de l'égalité et de la citoyenneté, sa relation avec les mouvements et son incidence sur les formes de représentation mises en place.

### **Les femmes dans les mouvements**

Parmi les nombreuses études effectuées sur les mouvements sociaux au Brésil, rares sont celles qui se sont interrogées sur le fait que les acteurs principaux de ces mouvements étaient des actrices. Seuls les mouvements centrés sur des questions dites féminines, c'est-à-dire relevant de la sphère de la

---

1. Ce texte est extrait d'une communication qu'Elisabeth Souza Lobo a prononcée le 7 février 1991 à Montréal, dans le cadre du colloque *Brésil-Québec : mouvements sociaux et représentation politique qu'elle coorganisait, dans le cadre de l'accord Université du Québec à Montréal-Université de São Paulo*, avec André Corten, Daniel Holly, Jean-Marc Piotte et Marie-Blanche Tahon. Il a été établi par Marie-Blanche Tahon à partir de versions portugaise et française et des remarques que des évaluateurs anonymes de la revue ont bien voulu lui faire parvenir. Elle les en remercie tout en regrettant que le présent texte, que l'auteure n'a malheureusement pu revoir (voir sa note biographique), ne rende pas parfaitement la richesse de ses hypothèses de travail.

reproduction, et ceux regroupant uniquement des femmes ont été appelés mouvements des femmes. Toutefois, les femmes sont également présentes dans les occupations de terrains urbains, dans les mouvements pour la santé et le transport, dans les communautés de base<sup>2</sup>.

Dans la documentation brésilienne, les mouvements sociaux ont été abordés selon trois types d'approche :

- en tant que réponses aux besoins créés par un modèle d'urbanisation dont l'agent principal est l'État (Jaccobi 1989) ;
- comme des modalités d'action se substituant aux espaces politiques traditionnels réprimés sous le régime autoritaire (Moisés *et al.* 1982) ;
- et comme de nouvelles formes d'organisation des rapports sociaux (Scherrer-Warren et Kritscke 1987).

L'analyse de la participation des femmes aux mouvements a privilégié la question de la relation entre les revendications et les besoins propres à la sphère de la reproduction, c'est-à-dire les besoins proprement « féminins ». Par ailleurs, la participation des femmes aux mouvements politiques a été déterminée, selon les analyses, par la nécessité d'ouvrir de nouveaux espaces pour la pratique politique face aux limites institutionnelles imposées par la dictature militaire pendant les années 1970. Ce serait en tant que mères, épouses, soeurs de prisonniers politiques ou de disparus que les femmes auraient participé au mouvement pour l'amnistie et aux luttes pour la démocratisation. Ce seraient donc les identités traditionnelles des femmes qui seraient à l'origine de leur mobilisation, leur place dans la sphère publique n'étant pas mise en cause. Dans ces deux premières approches, les mouvements sont analysés comme des agents porteurs de revendications. Leur formation refléterait des besoins sociaux ou des conditions politiques. Ces études n'abordent pas la construction des mouvements, la formation d'un sujet collectif, pas plus que la formation des identités sociales.

La troisième approche met de l'avant la problématique de la formation des sujets collectifs à partir des articulations très particulières entre thèmes de la vie privée et pratiques publiques (Sader 1988 ; Laclau 1986). À l'origine de cette discussion se trouve la thèse de Weffort (1967), selon laquelle, pendant les années de la terreur, la reconstruction de la société civile brésilienne aurait été rendue possible grâce aux réseaux souterrains de sociabilité. Weffort voyait dans cette mouvance souterraine le vrai miracle des années de dictature (par opposition au « miracle économique »), le facteur qui a totalement subverti les idées traditionnelles concernant les rapports entre État et société au Brésil.

Je fais l'hypothèse que le rapport entre ces formes moléculaires de sociabilité se prolonge en pratiques publiques émergentes. Ce rapport est produit par la convergence de plusieurs facteurs. Si, d'une part, les espaces publics étaient bloqués par l'État autoritaire, il faut, d'autre part, toujours garder à

---

2. Les mouvements pour la santé revendiquent l'amélioration des services publics de santé dans les différents quartiers. À São Paulo, un mouvement assez important s'est constitué dans les quartiers est de la ville. Les communautés de base sont des groupes de voisins organisés par des agents laïques ou des prêtres catholiques (Singer et Brant 1980 ; Corten 1990).

l'esprit que, dans la société brésilienne, les formes de participation collective aux questions sociales et politiques ont traditionnellement obéi à des mécanismes articulant pratiques de clientèle et dépolitisation, privatisation et dynamiques autoritaires et bureaucratiques de prise de décision.

Le fil conducteur de cette analyse des mouvements part de l'expérience quotidienne, vécue et pensée dans les communautés de base, les clubs de mères, les groupes informels, où les revendications se confondent avec le désir de changer sa vie, de changer les relations dans la famille. Ici, la formation du mouvement n'est pas vue comme le résultat d'une relation causale entre misère et demande, ou entre oppression et revendication, ni non plus comme la conséquence de l'expansion des services publics qui créent des besoins. La formulation des demandes, des revendications collectives passe par la construction d'une idée de droits, par la reconnaissance de droits d'un groupe, par la prise en considération des expériences collectives qui sont à l'origine des groupes.

Les recherches effectuées sur la formation des clubs de mères montrent le processus de construction des identités de groupe : les femmes se reconnaissent à partir d'une activité traditionnelle comme le tricot ou la couture.

Après avoir fini, on lisait la Bible et on réfléchissait. Chacune lisait un petit morceau et après on en discutait en le mettant en rapport avec notre vie... Aujourd'hui, nous lisons l'Évangile d'après les nécessités du quartier...

GEP/URPLAN 1985

Dans les mots des femmes des clubs de mères, le quotidien apparaît comme l'espace de reconnaissance des expériences communes, dans lequel s'enracine leur participation. Ce n'est pas la nature des revendications, renvoyant à la reproduction et dès lors « propres aux femmes », mais la modalité d'agencement collectif qui ouvre la voie à la construction d'un champ social nouveau et à la réflexion sur ces acteurs, en particulier sur ces acteurs dominés dont « les mouvements à la fois lourds de révolte et porteurs d'innovations construisent nos sociétés » (Wieworka 1986 ; Souza Lobo 1987).

De même, le quartier devient l'espace de sociabilité des ménagères qui participent aux groupes organisés par l'Église catholique. Ces femmes sont en majorité des migrantes (Salete 1990) et, dans leur vie à construire à la périphérie de la grande ville, se confondent la construction d'un espace privé, représenté par la propriété et par l'organisation de la famille, et celle d'un espace public, le quartier. La particularité de cette convergence entre construction d'un espace public et construction d'un espace privé vient de ce qu'elle est pensée à travers la représentation de la dignité des personnes. Pour ces femmes elle s'enracine dans le discours religieux qui associe les droits et la dignité de la personne humaine. Les revendications de garderies, de logements, de moyens de transport ne sont pas uniquement l'expression de besoins, elles constituent un discours collectif de sujets qui définissent leurs droits (Silva Telles 1990).

Les modalités de construction des mouvements mettent en lumière des articulations entre pratiques privées et pratiques publiques qui brisent les modèles d'enfermement des femmes dans la sphère privée. Autrement dit, pour

les femmes des groupes populaires, l'articulation entre vie privée et vie publique<sup>3</sup> se pose en des termes nouveaux. La particularité des relations des femmes aux espaces publics en construction que sont les quartiers périphériques et aux rapports familiaux – elles prennent souvent en charge la survie de la famille tout en maintenant des relations traditionnelles de soumission aux maris – expliquerait la rupture de leur rôle traditionnel privé. La formation d'un sujet collectif est le résultat des pratiques des femmes regroupées en clubs de mères. De ces pratiques surgissent aussi « les militantes », plus radicalement en rupture avec l'ensemble des ménagères par leur rôle permanent dans les pratiques publiques (Fraisie 1987). Les mouvements fournissent une configuration aux sujets collectifs féminins et interpellent la question de la citoyenneté des femmes. Celle-ci se pose aussi dans les discours féministes qui émergent à la fin des années 1970 et pendant les années 1980 (Oliveira Costa 1987).

## Féminisme et citoyenneté

Les études sur l'émergence des discours et des groupes féministes au Brésil durant les années 1970-1980 n'en fournissent jusqu'à présent qu'une vision partielle. Les principaux courants auraient donné naissance à trois types de regroupement :

- les groupes féministes formés en exil par des femmes liées aux organisations de gauche ;
- les groupes de conscientisation formés pendant les années de répression regroupant surtout des intellectuelles exerçant différentes professions ;
- les groupes formés par des militantes ou sympathisantes d'organisations de gauche au Brésil même et qui seraient proches des tendances « luttes de classe » françaises (Oliveira Costa 1987 ; Golberg 1987 ; Pontes 1986).

Ainsi, à l'origine de ces regroupements se trouvent mêlés résistance au régime autoritaire, recherche d'une nouvelle utopie, expérience de l'exil et des pratiques politiques au masculin, déchirement entre vie privée et vie politique.

Ces différents groupes et courants forment un mouvement social qui se propose de changer les rapports entre hommes et femmes. Les questions féministes deviennent des questions sociales (garderies, avortement, droit à la contraception relié au thème de la santé, violence contre les femmes, etc.) qui touchent un public beaucoup plus vaste que les féministes elles-mêmes. Les trajectoires et les pratiques féministes croisent celles des mouvements populaires dans des congrès, des quartiers, des syndicats. La transversalité des mouvements des femmes renvoie à des réseaux, à des personnes, à des thèmes qui prennent la forme d'un sujet collectif : les femmes dans les mouvements (Melucci 1980). Les revendications, souvent définies comme « spécifiques », s'articulent à des problématiques émergentes telles que la citoyenneté et l'égalité.

---

3. Dans le sens qu'en donne Arendt (1983).

La mise en place de la Constituante<sup>4</sup> et les discussions suscitées par le bicentenaire de la Révolution française d'une part, et les mouvements, d'autre part, font émerger la question des droits et de la citoyenneté mais aussi celle de l'égalité et de la différence dans la société brésilienne.

Saisir l'émergence d'une problématique est toujours un défi, comme le rappelait Michel Foucault :

Il y a un moment où en quelque sorte les évidences se brouillent, les lumières s'éteignent, le soir se fait, et où les gens commencent à s'apercevoir qu'ils agissent en aveugle et que par conséquent il faut une nouvelle lumière, il faut un nouvel éclairage et il faut de nouvelles règles de comportement. Alors voilà qu'un objet apparaît, un objet apparaît comme problème...

(Foucault, cité dans Berten 1988 : 18)

Toute approche, même superficielle, des années 1980 au Brésil, passe par l'identification d'un mouvement diffus de groupes sociaux différents, d'un débat plus ou moins articulé sur les droits de la citoyenneté. Et, dans la mesure où les groupes se perçoivent subjectivement comme différents, ils fournissent un angle d'observation privilégié pour étudier la genèse des rapports ambigus, sinon contradictoires, pour les femmes, entre égalité et différence (Varikas 1989). [...]

Plusieurs chercheurs ont tenté de comprendre comment, dans les ténèbres de la dictature militaire, des groupes subalternes en sont arrivés à se forger une idée des droits et de l'égalité (Sader 1988). Le mouvement ouvrier qui s'est organisé durant les années 1970 est certainement l'acteur le plus important dans ce scénario. Les mouvements des femmes en constituent la nouveauté. Toutefois, la non-problématisation de la présence des femmes dans les

- 
4. La « nouvelle Constitution brésilienne » a été promulguée en octobre 1988 par une « Assemblée Constituante » qui avait siégé de nombreux mois et enregistré les attentes des divers groupes de la société brésilienne, notamment les « amendements populaires » proposés par des groupes de femmes, d'Indiens, d'analphabètes, d'habitants des bidonvilles, de paysans, des communautés ecclésiales de base, etc. Ce processus a suscité un « climat » de démocratisation qui pouvait donner le sentiment au peuple brésilien de tourner effectivement la page de la dictature militaire (même si, au nom de la « souveraineté nationale », l'armée s'est finalement réservé des droits très importants, notamment sur la forêt amazonienne frontalière). L'intérêt résidait précisément dans la définition d'une « nouvelle » citoyenneté. Ainsi, il fut proposé et admis que les jeunes de plus de seize ans et les analphabètes puissent voter. La mouture finale de la Constitution a pourtant été contestée par les « groupes populaires » pour son manque d'audace. Cette frustration n'est peut-être pas totalement étrangère aux succès électoraux du Parti des Travailleurs – principal porte-parole des groupes populaires à l'Assemblée Constituante et qui a publiquement marqué son désaccord avec la tiédeur du texte final – lors des scrutins municipaux (novembre 1988) et présidentiel (novembre et décembre 1989) et à l'échec retentissant du Président de la Constituante lors du premier tour des présidentielles. Plus grave peut-être, cette frustration a surtout fomenté un désintérêt des Brésiliens pour la « chose publique » qui s'est traduit par un important taux d'absentéisme aux dernières élections (présidentielles, législatives et pour les gouverneurs d'État). Ce qui a partiellement conforté « le marais » incarné par Collor, l'actuel président. (Note de Marie-Blanche Tahon.)

mouvements sociaux est symptomatique. Tant les analyses que les discours politiques portaient d'une idée d'égalité ; il n'y avait aucune raison d'introduire une différence entre participation féminine et participation masculine. [...] Un cliché de l'imaginaire politique brésilien des années 1980 campera sans doute un ouvrier métallurgiste entouré, peut-être, de quelques femmes héroïques... Mais cette image de femmes est stéréotypée, sans voix, comme si elle existait de toute éternité [...]. Rien n'a été dit non plus, ni par le discours académique, ni par les dirigeants syndicaux, ni par les politiques publiques, sur la participation féminine au salariat au cours des années 1970-1980, dans des conditions d'inégalité de salaires, de promotion, de reconnaissance des compétences. Seules les femmes elles-mêmes, dans les mouvements, et les féministes ont posé le problème.

Si la question des droits sociaux a soulevé celle de l'égalité de ces droits, par ailleurs, au-delà de la représentation de leur universalité, reste le problème des ambiguïtés et des répressions, des contradictions et des silences « cachés dans le système politique qui se prétend universel parce que soutenu par des principes naturels et scientifiques » (Scott 1989). Dans l'émergence des sujets collectifs, les images universelles ont été reconstruites, introduisant les inégalités sociales et les différences, souvent traitées comme des « spécificités ». On le sait, le terme « spécifique », même employé pour qualifier les revendications des femmes, suppose une universalité neutre qui s'opposerait au féminin. Tels furent les discours sur les mouvements et, souvent, des mouvements eux-mêmes.

## Les différences dans une société d'inégalités

[...] Toutefois, la problématique des femmes comme sujet collectif différent mais non spécifique doit beaucoup à un essai de conceptualisation de la différence construit à partir d'un questionnement des inégalités et du rôle de la maternité. Cette discussion, restée sous-jacente dans les pratiques syndicales, a été précipitée par le processus de la Constituante qui a ouvert la voie à l'expression des différents discours des mouvements sociaux et, en particulier, aux discours sur la citoyenneté des exclues et exclus. La mise en question de l'égalité formelle des droits et de la spécificité des femmes s'est révélée singulièrement riche à propos du travail et de la santé (y compris la contraception et l'avortement)<sup>5</sup>.

Dans une société inégalitaire, le texte constitutionnel propose une égalité de principe entre hommes et femmes. Si l'égalité dans la famille reste l'affaire du Code de la famille, la Constitution elle-même se montre bien timide dans un domaine qu'elle gère : les rapports de travail. Elle se contente d'énoncer la nécessité de garantir un marché du travail aux femmes, d'élargir le congé de maternité et de prévoir le congé de paternité. Ainsi, la paternité comme charge,

5. Les changements dans le Code de la famille sont indépendants du texte constitutionnel. Ils n'ont pas encore été adoptés. Les femmes ont déjà soumis un projet.

non seulement financière, intervient dans la définition des droits sociaux des hommes. De même, les exigences de la maternité font partie des droits des travailleuses. Les deux situations sont reconnues différentes ; elles restent inégales tout en confortant la paternité.

Le fantôme de la spécificité ne s'évanouit pourtant pas. Si la loi légitime le droit des travailleuses à la maternité, les pratiques patronales introduisent des formes de contrôle sur la fertilité des femmes qui tentent de les spolier du bénéfice des congés. La maternité et le travail salarié continuent à s'opposer.

De plus, d'autres différences entre hommes et femmes mériteraient un examen plus approfondi afin de cerner les inégalités économiques<sup>6</sup> mais aussi d'autres inégalités non encore formalisées malgré le droit théoriquement égal à la citoyenneté. Par exemple, une recherche récente, qui s'est penchée sur les recours auprès des institutions judiciaires, indique que les hommes font appel à la justice pour résoudre des conflits de travail tandis que les femmes le font pour résoudre des conflits d'ordre conjugal. Elle révèle également que la violence contre les femmes est très majoritairement le fait des membres de leur famille (IBGE 1990). Les femmes restent donc enfermées dans les réseaux privés.

## **La place des femmes : mouvements et représentation politique**

Dans une société marquée par l'inégalité et l'exclusion, les mouvements des femmes jouent un rôle important dans la mise en question de l'inégalité. Dans un premier temps, ils restent en marge de toute institutionnalisation. À partir de 1982, sont créés le Conseil de la Condition Féminine à São Paulo puis le Conseil National des Droits des Femmes. Par la suite, d'autres Conseils de la Condition Féminine voient le jour. Enfin, des commissions-femmes sont formées dans les syndicats et les partis politiques.

S'ajoutent donc aux mouvements des instances de représentation institutionnelle des femmes dans les espaces politiques. Quoique fragmentaires, des recherches indiquent bien une croissance de cette représentation (Blay 1987 ; Avelar 1987). Les femmes ne représentent que le tiers des inscrits dans les associations professionnelles et les syndicats d'employés. Toutefois, 12,8 % des femmes de ces associations manifestent un intérêt pour la participation politique contre 8,4 % des hommes qui eux, s'intéressent en grand nombre (36,1 %) aux activités sportives et culturelles (IBGE 1990). Si ces données peuvent être interprétées comme un signe de « politisation » des femmes, elles laissent aussi penser que les femmes qui participent sont des militantes, c'est-à-dire des femmes en rupture avec les pratiques féminines traditionnelles. Ce noeud de la participation des femmes mériterait une étude particulière. Il me paraît constitutif des formes de participation et de représentation des femmes à la

---

6. Le dossier sur les inégalités économiques est lourd. Par exemple, 65 % des personnes touchent moins d'un salaire minimum ; 58,6 % des femmes salariées sont dans cette situation contre 33,8 % des hommes salariés. Voir Medici (1987).



vie publique. Il serait l'élément explicatif des rapports entre vie privée et vie publique sur lequel je reviendrai en conclusion.

En ce qui concerne la représentation des femmes dans les centrales syndicales, les données disponibles pour la *Central Unica dos Trabalhadores* (CUT) indiquent qu'en 1988 plus du quart des membres étaient des femmes. Mais il n'y a qu'une seule femme au Bureau National et la proportion des femmes élues à la Direction Nationale ne dépasse pas 10 % (Castro 1990).

À l'Assemblée Constituante ne siégeaient que vingt-six femmes, soit 5 % des parlementaires. Mais aux élections législatives antérieures (Tabak 1989), seules neuf femmes avaient été élues. Il faut remarquer que les femmes sont proportionnellement mieux représentées dans les groupes parlementaires des partis les moins forts (Rodrigues 1987 : 68)<sup>7</sup>.

Ainsi, l'enracinement profond des femmes dans les mouvements sociaux ne se traduit pas en légitimité politique. Certains auteurs ont fait valoir que l'expansion des modalités d'organisation de la société brésilienne elle-même ne s'est pas traduite par un enracinement social plus fort des partis politiques (Almeida 1989). Cette thèse est discutable. Sur les quatre cent quatre-vingt-sept députés élus, dix-huit étaient des dirigeants syndicaux auxquels s'ajoutaient deux professionnels travaillant pour les syndicats.

Il faut aussi signaler que plusieurs femmes élues ont bénéficié du prestige politique des hommes de leur famille (en particulier mari et père) (Tabak 1989 : 127).

À l'instar d'autres groupes sociaux, les femmes ont formé un lobby au sein de la Constituante. Il était le plus souvent articulé autour du Conseil national des droits de la femme sur le thème : « Vive la différence aux droits égaux ». Elles ont présenté la Carte des Femmes regroupant des propositions relatives à la propriété, à la terre, au travail, à la discrimination, à la violence, à l'éducation, à la culture et à la santé. À propos de l'avortement, les députées sont parvenues à empêcher la ratification de positions plus conservatrices et à proposer que ce problème soit débattu au plus vite par la société brésilienne dans son ensemble.

## En guise de conclusion

Pour qualifier les années 1980, je dirais que nous assistons à une « citoyenneté émergente » des femmes qui se construit à partir de trois courants différents : les pratiques des femmes dans les mouvements, les discours sur la dignité élaborés dans les mouvements populaires et dans les discours féministes (Tahon 1988).

Cette citoyenneté émergente renvoie à des notions diffuses dans la société comme la discrimination à l'égard des femmes, en particulier dans leurs droits sociaux et politiques. Les thèmes des femmes coïncident avec les questions sociales débattues dans la société brésilienne, ce qui expliquerait la

7. Rodrigues (1987) remarque que les femmes représentaient 15 % du groupe parlementaire du Parti des Travailleurs (PT), du Parti Communiste Brésilien (PCB), du Parti Communiste du Brésil (PC du B) et du Parti Socialiste Brésilien (PSB).

transversalité de la problématique de l'égalité et des droits des femmes, ainsi qu'une conscience diffuse et fragile de la discrimination. D'autant que la question démocratique qui est au centre des débats est elle-même traversée par l'extension de la citoyenneté. Aussi, durant les années 1980 et en particulier lors de la Constituante, les femmes sont parvenues à être des interlocutrices visibles.

Cette « citoyenneté émergente » comporte cependant des limites. Son aspiration à l'égalité est contrecarrée par des formes institutionnalisées qui, au nom de l'égalité formelle, obscurcissent les mécanismes qui fondent les différences. La participation décisive des femmes dans les mouvements ne se traduit pas, ou si malaisément, au niveau de la représentation institutionnelle. Le genre de la représentation demeure masculin dans sa forme classique et la représentation des femmes dans la vie publique reste encore périphérique.

Elisabeth Souza Lobo  
Sociologie  
Université de São Paulo

Annotation  
Marie-Blanche Tahon  
Département de sociologie  
Université d'Ottawa

## RÉFÉRENCES

- ALMEIDA, M. H.  
1989 « Derechos sociales, organizacion de intereses y corporativismo en Brasil », *Revista mexicana de Sociologia*, Año LI, 4 (oct./dic.).
- ARENDT, H.  
1983 *La condition de l'homme moderne*. Paris, Calmann-Lévy.
- AVELAR, L.  
1987 « Participação politica da mulher : o conservadorismo politico feminino », in E. Menicucci (org.), *Mulheres : da domesticidade a cidadania*. Brasilia, Conselho Nacional dos Direitos da Mulher.
- BERTEN, A.  
1988 « Entretien avec M. Foucault », *Les Cahiers du GRIF*, 37/38, *Le genre de l'histoire* : 9-19.
- BLAY, E.  
1987 « O visível e o limite dos movimentos sociais na construção da pratica democratica », in E. Menicucci (org.), *Mulheres : da domesticidade a cidadania*. Brasilia, Conselho Nacional dos Direitos da Mulher.

CARVALHO, J. M.

1990 *A formação das almas. O imaginário da República no Brasil*. São Paulo, Companhia das Letras.

CASTRO, M.S.P.

1990 *Feminismo e Democracia*. Mimeo.

CORTEN, A.

1990 *Les peuples de Dieu et de la forêt*. Montréal, VLB Éditeur ; Paris, L'Harmattan.

FRAISSE, G.

1987 « Du bon usage de l'individu féministe », *Vingtième siècle*, 14 (printemps).

GEP/URPLAN-Rede Mulher

1985 *Que história é essa ? Clube de mães e grupos de mulheres de São Paulo*. 3 (outubro).

GOLBERG, A.

1987 *Feminismo e autoritarismo – a metamorfose de uma utopia de liberação em ideologia liberalizante*. Thèse de maîtrise, Rio de Janeiro, IFCS/UFRJ.

IBGE (Institut Brésilien de Géographie et de Statistique)

1990 *Participação político-social*. 1988, 2, Rio de Janeiro, IBGE.

JACCOBI, P.

1989 *Movimentos sociais e Políticas públicas*. São Paulo, Cortez.

LACLAU, E.

1986 « Los novos movimientos sociais e a pluralidade do social », *Revista Brasileira de Ciências Sociais*, 2, 1.

MEDICI, A. C.

1987 « Mulher Brasileira ; muito prazer », *Revista Brasileira de Estatística*, 48, 189/190 : 71-97.

MELUCCI, A.

1980 « The New Social Movements : A Theoretical Approach », *Social Science Information*, 19, 2.

MENSAGEIRA, A.

1987 Réédition fac-similé. São Paulo, Imprensa oficial do Estado, Secretaria de Estado da Cultura (2 tomes).

MOISÉS, J. *et al.*

1982 *Cidade, povo e poder*. Rio de Janeiro, Paz e Terra.

OLIVEIRA COSTA, A.

1987 « E viável o feminismo nos trópicos ? Resíduos de insatisfação », in E. Menicucci (org.), *Mulheres : da domesticidade a cidadania*. Brasília, Conselho Nacional dos Direitos da Mulher.

PONTES, H.

1986 *Do palco aos Bastidores*. Thèse de maîtrise, Campinas, IFCH/UNICAMP.

RODRIGUES, L.

1987 *Quem é quem na constituinte. Uma análise sociopolítica dos Partidos e Deputados*. São Paulo, O Estado de São Paulo/Maltese.

SADER, E.

1988 *Quando novos personagens entraram em cena*. São Paulo, Paz e Terra.

SALETE, J.M.

1990 *Militantes e clubes de mães. Os efeitos da experiência em organização popular de mulheres*. Thèse de maîtrise, São Paulo, PUC (2 vol.).

SCHERRER-WARREN et Kritscke

1987 *Um revolução no cotidiano ? Os novos movimentos sociais na América do Sul*. São Paulo, Brasiliense.

SCOTT, J.

1989 « French Feminists and the Rights of "Man" : Olympe de Gouge's declarations », *History Workshop*, 28 (autumn) : 1-21.

SINGER, Paul et Calderia Brant

1980 *São Paulo, o povo em movimento*. Petropolis, Vozes/CEBRAP.

SILVA TELLES, Vera

1990 « A pobreza como condição de vida - família, trabalho e direitos entre as classes trabalhadoras urbanas », *São Paulo em Perspectiva*, 4, 2 : 37-45.

SOUZA LOBO, E.

1987 « Homem e mulher : imagens das ciências sociais », in E. Menicucci (org.), *Mulheres : da domesticidade a cidadania*. Brasília, Conselho Nacional dos direitos da Mulher.

TABAK, F.

1989 *A mulher brasileira no Congresso nacional*. Brasília, Câmarados Deputados, Centro de documentação e informação.

TAHON, M.B.

1988 *À propos de la citoyenneté des femmes en Algérie*. Centre d'Études Médiévales de l'Université de Nice/Laboratoire Chryseis du CNRS.

VARIKAS, E.

1989 « L'égalité et ses exclu(e)s », *L'homme et la société*, 94 : 9-17.

WEFFORT, F.

1967 « Le populisme dans la politique brésilienne », *Les Temps Modernes*, 257 (oct.).

WIEWORKA, M.

1986 « Le déploiement sociologique », in *L'état des sciences sociales en France*. Paris, La Découverte.